



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 31 mars 2003

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

Le président propose de mettre deux points d'extrême urgence à l'ordre du jour.

- Prise de connaissance de la décision du gouverneur de suspendre la décision du conseil communal, pour la livraison de sacs compostables.
- Annulation de la décision du 13/02/'03.
- Livraison de sacs compostables pour les années 2003 et 2004 – approbation devis.

Le conseil approuve ces décisions.

SEANCE PUBLIQUE

1. Prise de connaissance de la décision en suspension du gouverneur.
Annulation.
2. Livraison des sacs compostables pour les années 2003 et 2004.
Approbation devis particulier et estimation – estimation 133.100 €-
Approuvé à l'unanimité.
3. Approbation contrat de location commune de Wemmel – zone de police AMOW : approuvé à l'unanimité.
4. Vente parcelle de terrain – Avenue du Héron et Maalbeek.
Cette décision est approuvée avec 15 voix pour, une contre et 4 abstention sur 20 membres.
5. Règlement de rétribution sur l'enlèvement des déchets encombrants et déchets commerciaux.
Règlement de rétribution sur le traitement des déchets ménagers, GFT, débris de construction, déchets encombrants et PMD – adaptation.
Cette décision est approuvée à l'unanimité.
Des sacs de 30 litres seront disponibles à partir de 2004.
Le prix des sacs est déterminé par le conseil.
6. Approbation du programme de l'environnement 2003 :
ce point est remis à l'unanimité à une date ultérieure.
7. Plan particulier d'aménagement « Parc de container communal ».
Le dossier BPA est approuvé à l'unanimité.
8. Renouvellement revêtement de sol hall des sports :
 - a) devis particulier et estimation lot 1 : enlèvement et renouvellement du sol – estimation 95.498,04 €(tva incl.)

- b) devis particulier et estimation lot 2 : renouvellement des appareils sportifs – estimation : 15.394,83 €(tva incl.)
- c) placement nouveau enlignement-estimation 5.747,50 €(tva incl.)
Approuvés à l'unanimité.
9. Renouvellement du toit de l'ancienne cafétaria complex sportif – Chaussée de Bruxelles, 111. Le devis particulier et l'estimation sont approuvés à l'unanimité.
10. Collecteurs d'eau Maalbeek : nettoyage collecteur et inspection par caméra – procédure de négociation – estimation 30.330 €(tva incl.) – approuvé à l'unanimité.
11. Placement de clôtures et portails – complex scolaire.
Le devis particuliers et l'estimation (30.552,5 €tva incl.), sont approuvés à l'unanimité.
12. Renouvellement PC-server – administration communal.
Les devis particuliers et l'estimation de 11.000 €(tva incl.), sont approuvés à l'unanimité.
13. Sécurité incendie – salle de gymnastique école Néerlandais lot 1 : travaux de menuiserie – approbation devis particulier et estimation de 44.431,8 €(tva incl.).
lot 2 : travaux de peinture et de parquet – approbation devis particulier et estimation de 22.161 €(tva incl.).
Approuvés à l'unanimité.
14. Extension réseau de gaz naturel – Avenue des Etangs.
Approuvé à l'unanimité.
15. Roulage – réglemen additionnel :
- Rue Robberecht/Zijp : limitation de vitesse à 50 km/h – approuvé avec 19 voix pour, 1 contre et 1 détention sur 21 membres présents.
 - Ligne blanche au Dries à partir du parking jusqu'au bureaux de police (n°77) – approuvé à l'unanimité.
 - Avenue Reine Astrid 178 – défense de stationner – approuvé à l'unanimité.
 - Passage piétons – Av. de Ridder à la hauteur de la sortie de la bibliothèque – approuvé à l'unanimité.
16. Travaux de sécurité et d'embellissement à l'école francophone – Av. Prince Baudoin.
Le devis particulier et l'estimation de :
- la livraison et placement d'un système de détection d'incendie et de vol de 9.038,70 €(tva incl.)
 - le renouvellement de la clôture et portes d'entrées de 4.500 €(tva incl.)
 - le placement de revêtement en linoleum – salle de gymnastique et de jeux de 8.000 €(tva incl.) – approuvé avec 19 voix pour, deux détentions sur 21 membres présents.
17. Charte concernant des festivités : approuvé à l'unanimité.
18. Modification statuts IWVB : approuvé à l'unanimité.
19. Présentation de 2 commissaires – BIWM.
Le conseil communal désigne avec 15 voix sur 21 membres Mr. Jean-Claude Papaert et avec 14 voix, 1 abstention sur 21 membres présents Mr. Didier Noltinx.
20. Modification de destination paiement de la ligne téléphonique fixe

vers le GSM et prise en charge de la ligne ADSL.

Le conseil approuve à l'unanimité la prise en charge de l'abonnement de la ligne ADSL pour le Bourgmestre et Echevins.

21. Ordonnance communale de bâtir-placement de panneaux publicitaires et autres réclames.
22. Désignation avocat Vlarem-dossier d'autorisation d'environnement.
Approuvé à l'unanimité.
23. Décision de principe – forward fixing Dexia.
Approuvé à l'unanimité.
24. Demande de régularisation J. Geurts-Neerhoflaan 106.
Puisqu'il y a pas eu de sonsensus concernant l'avis partiellement négatif (cage pour chiens, écuries de chevaux et poulailler, à l'extérieur de l'immeuble, le chalet/bergerie derrière l'immeuble principal, et l'étang dont la grandeur devrait être limité jusqu'à 30m2, comme autorisé le 17 1998) au collège du bourgmestre et Echevins du 5 mars 2003 et procédant et en application de l'article 107 de la loi communal conclut le conseil communal avec 11 voix pour, 9 contre et 1 abstention sur 21 membres présents, de donner un avis favorable.

SEANCE A HUIS CLOS

25. Personnel de l'école communale néerlandophone.
26. Personnel de l'école communale francophone

Cette liste peut être consulté au secrétariat - A. Docteur H. Follet, 28 à Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et jusqu'au 20 avril.

Par ordonnance :
Le secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove